

**ASSOCIATION DE CHARITE STE VERONIQUE**  
**34 Rue de la Herse**  
**68000 COLMAR**

P/A Nathalie DONATH

ENTRAIDE  
Conseil de l'Europe

Strasbourg, le 15 Février 2009

Objet : Demande d'aide

Mesdames, Messieurs,

Je fais suite à notre entretien, et au nom de l'Association de Charité Sainte Véronique que je représente, me permets de solliciter une aide financière de votre part.

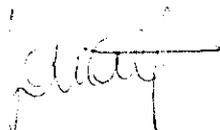
A cet effet, je vous remets ci-joint le détail du projet « Soutien de jeunes filles en difficulté » au Burkina Faso. Ce projet constitue l'un des éléments de notre plan d'actions à mener en 2009.

Notre Association, créée en 1996, est constituée d'une équipe de bénévoles très motivés pour mener des actions en faveur de la justice, du respect et de la dignité des populations les plus pauvres. Elle intervient au Burkina Faso, auprès des personnes en grande difficulté, et participe à des actions concrètes devant améliorer leurs conditions de vie.

Nous vous remercions d'avance pour l'aide que vous pourrez nous apporter et nous engageons à vous fournir toute justification que vous souhaiteriez.

Je reste à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information.

Avec mes meilleures salutations,



Nathalie Donath

## **ASSOCIATION DE CHARITE SAINTE VERONIQUE**

Siège Social :  
34 Rue de la Herse  
68000 Colmar

Février 2009

### **PROJET : SOUTIEN DE JEUNES FILLES EN DIFFICULTE ( BURKINA FASO)**

#### **A - INTRODUCTION :**

Le projet se situe à Kaya, ville de 43 000 habitants située à 100 km au nord-est de Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso.

La Communauté des sœurs de l'Immaculée Conception de Kaya, qui comprend quatre sœurs, recueille et héberge des jeunes filles qui fuient la campagne retirée et la brousse, afin d'échapper à la misère et au mariage forcé. Là, elles bénéficient d'une écoute attentive, et des soins médicaux.

L'objectif des sœurs devient alors de donner à ces jeunes filles une éducation et une formation qui les préparent à leur vie d'adulte, à leur insertion sociale et qui les met à l'abri de tout risque d'exploitation.

Les jeunes filles recueillies adhèrent obligatoirement au règlement de vie de la Communauté et à un programme de formation et de développement déterminé avec les sœurs.

Les activités qui leur sont proposées les amènent à évoluer pour une partie de leur temps en dehors du foyer des sœurs, qui reste cependant leur seul point de d'hébergement.

Pour faire face au problème économique, la Communauté mène parallèlement des activités d'élevage (porcs, volailles), ainsi que de cultures légumières. Ces activités sont destinées à l'autoconsommation d'une part, et à la vente sur les marchés, d'autre part.

Au-delà du produit de ces ventes, les seules autres ressources financières proviennent des dons de soutien de bienfaiteurs.

Les jeunes filles quittent le foyer lorsqu'elles sont prêtes à s'établir pour leur vie d'adulte. La durée de leur présence au foyer est de 4 ans en moyenne.

#### **B – SITUATION ACTUELLE / EVOLUTION 2009**

42 jeunes filles, âgées de 14 à 22 ans, sont actuellement présentes au foyer des sœurs.

Ces jeunes filles suivent les formations qui rentrent dans le cadre du plan de développement individuel, défini pour chacune d'entre elles. Ces formations doivent leur permettre l'accès à un emploi après leur départ du foyer.

Parallèlement, les filles participent aux activités de jardinage et d'élevage des porcs et des volailles.

#### 1) Les formations générales :

L'ensemble des filles suivent des formations générales, assurées par les sœurs elles-mêmes, au sein de la Communauté :

##### L'alphabétisation :

L'alphabétisation a lieu dans la langue parlée locale appelée « mooré ». Les élèves les plus avancées apprennent aussi le français, qui est resté la langue officielle et administrative au Burkina.

##### La cuisine :

La formation à la cuisine est orientée vers la préparation de repas pour 3 ou 4 personnes. Cette option permet de mettre les jeunes filles dans les conditions de préparation de repas à la dimension d'une future famille.

#### 2) Les formations à un métier :

Individuellement, les filles suivent une formation à un métier. Cette formation est assurée, soit au sein de la Communauté par des intervenants externes, soit par des patrons qualifiés, en dehors de la Communauté.

##### Couturière :

Les sœurs insistent auprès des filles en général, pour que toutes suivent cette formation en vue d'acquérir un minimum de notions de base. Ce niveau de formation était jusqu'ici assuré par les sœurs au sein de la Communauté.

Le projet 2009 est de recruter une couturière expérimentée, capable de former les filles aux notions de base, mais aussi pour celles qui ont les dispositions nécessaires, au niveau qui leur permettra d'exercer la couture à titre professionnel. Ce métier est très demandé. Le coût annuel de la couturière ainsi que des fournitures requises est estimé à 1 300 €.

##### Coiffeuse :

En 2009, démarrage pour une jeune fille d'une formation au métier de coiffeuse.

Cette formation est prévue pour être effectuée en externe, chez un patron qualifié de Kaya. Le droit d'inscription est de 100 €.

##### Tailleur :

En 2009, démarrage pour une jeune fille d'une formation au métier de tailleur.

Cette formation est prévue pour être effectuée en externe, chez un maître tailleur de Kaya, pour la coupe à main levée. Le droit d'inscription, ainsi que le coût des fournitures est de 150 €.

##### Tisseuse :

En 2009, démarrage pour deux jeunes filles d'une formation au métier de tisseuse. (tissage à pédale)

Cette formation est prévue pour être effectuée en externe, chez un patron qualifié de Diapaga. Le droit d'inscription est de 200 € (2 x 100 €).

Pour 2009, sur la base de la situation actuelle et mise à part l'embauche d'une couturière, ces formations représentent un coût de 450 €.

### 3 – Les activités :

Les seules ressources de la Communauté, tant au niveau autoconsommation qu'au niveau ventes, proviennent des activités suivantes :

#### L'élevage :

L'élevage de porcs existe et ne nécessite pas d'investissement additionnel en 2009.

Pour l'élevage des volailles, le poulailler a été construit et financé l'année précédente. En 2009, il faut à présent démarrer l'élevage. (Informations sur coûts en attente).

#### Le jardinage :

Les travaux de jardinage sont peu mécanisés et sont effectués à la main par la Communauté et des appoints intermittents externes.

En 2009, compte tenu du nombre croissant de personnes à nourrir, des nécessités de ventes sur les marchés pour en tirer des ressources, cette activité requiert l'emploi permanent d'un jardinier qualifié. L'acquisition d'une motopompe est souhaitable. Le coût annuel d'un jardinier est de 1 400 €, la motopompe coûte 450 €.

#### L'aménagement d'une boutique de vente :

En 2009, la mise en route d'une boutique de vente, par l'aménagement d'un hangar existant dans les locaux actuels, permettra d'exposer les produits de la Communauté, et de bénéficier d'une source de revenus supplémentaires.

### 4 – Le bilan financier du projet 2009 :

Récapitulation des coûts correspondant à l'évolution 2009, décrite dans les chapitres ci-dessus.

- Coût annuel couturière et fournitures	1 300 €
- 4 formations métiers - Droits d'inscription	450 €
- Coût annuel jardinier	1 400 €
- Achat d'une motopompe	450 €
- Aide à l'aménagement d'une boutique de vente	500 €
Total des coûts à financer.	4 100 € (*)

(\*) Les coûts du démarrage de l'élevage de volailles, non compris.